Début des travaux sur « Les femmes éloignées du marché du travail »

Catégorie
Travaux et auditions
Date de publication
Publiée le 18/07/2013
Saisine liée :
Les femmes éloignées du marché du travail
Sous-titre
Les auditions de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité
Chapeau

Sensibilisée de longue date à la nécessité de conforter le droit au travail de toutes les femmes, gage d'autonomie, rempart contre la précarité et aussi apport essentiel au PIB, la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité se propose d'analyser les freins qui limitent l'accès des femmes au marché du travail.

Corps

La rapporteure Hélène Fauvel a conçu un programme d'auditions pédagogiques permettant de bien cerner le thème de l'étude.

La statisticienne Monique Meron a montré que l'appréciation et la mesure du travail féminin constituent un fil rouge pour lire la place des femmes dans la société sachant que, depuis 1900, la part des femmes dans la population active n'a jamais été inférieure à un tiers et en représente aujourd'hui près de la moitié.

L’économiste Hélène Périvier a souligné les difficultés à s’extraire du modèle social assignant les hommes à la sphère productive et les femmes à la sphère reproductive. Plusieurs facteurs ont toutefois favorisé, à partir des années 1960, l’entrée massive des femmes dans le salariat, facilitée également par le développement des modes de garde des enfants et la généralisation de l’école maternelle.

Danièle Boyer, responsable de l’Observatoire national de la petite enfance, a analysé l’impact du congé parental, total ou partiel, sur le parcours professionnel des femmes et montré que c’est tout autant un avantage social qu’un piège. Elle a cité le Portugal, où le congé de paternité est obligatoire, comme modèle innovant de gestion partagée de la parentalité.

Pour suivre l'avancée des travaux, cliquez ici.

© - copyright CESE - Mai 2024